



**Communiqué de presse**

Lundi 18 février 2019

## **Conférence de consensus à Paris : les prochaines étapes**

**Dans le cadre du Grand Débat National, 1000 Parisiennes et Parisiens se sont exprimés le 25 janvier dans l'hémicycle du Conseil de Paris, lors de 12h de libre expression. La conférence parisienne de consensus se poursuit avec les volontaires des débats, des conférences thématiques et une caravane itinérante.**

Le Président de la République a souhaité un Grand Débat national et proposé aux Maires d'en être les principaux animateurs au niveau local. A Paris, Anne Hidalgo a décidé de lui donner la forme d'une conférence de consensus, ouverte à l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris et Maires d'arrondissement, à tous les corps intermédiaires, et à tous les Parisiens et Parisiennes.

### **Donner la parole aux Parisiens et Parisiennes**

Le mois dernier, la Ville de Paris a organisé 12h de libre expression à l'Hôtel de Ville, dans l'hémicycle du Conseil de Paris. De midi à minuit, 1.200 Parisiennes et Parisiens sont venus s'exprimer, témoigner, partager leurs idées sur les quatre thèmes du Grand Débat National, ainsi que sur la solidarité: Les 12h de vidéo et les nombreuses contributions collectées avec le vidéomaton à cette occasion sont désormais consultables en ligne sur le site internet de la ville.

## **La formation des volontaires des débats achevée**

Pendant 3 semaines, 500 volontaires des débats ont été formés au cours de sessions de trois heures. Ces volontaires organisent des débats par exemple dans les Maisons de la vie associative et citoyenne. Leur mobilisation, ajoutée à celle des mairies d'arrondissement qui organisent aussi des débats, va amplifier la conférence de consensus parisienne jusqu'à la mi-mars. Le site internet [idee.paris](http://idee.paris) recense tous ces événements et permet aussi aux parisiens de formuler des propositions et de débattre en ligne.

## **Les étapes à venir**

La « Mairie mobile », une caravane itinérante partira le 20 février, pour 5 jours, et sillonnera Paris pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés de la participation, habitants des quartiers populaires ou encore les jeunes.

## **Elle sera inaugurée par Pauline Véron mercredi 20 février à 12h sur le parvis de l'Hôtel de Ville.**

La Ville de Paris va organiser également ces prochaines semaines 5 conférences thématiques pour donner aux Parisiens quelques clefs de compréhension sur certains enjeux liés au Grand débat :

- **Transition écologique**, à la Maison des Métallos, 11<sup>e</sup>, le 21 février, avec Jean Baptiste Lebrun, Directeur du CLER (Réseau pour la transition écologique).
- **Démocratie et citoyenneté**, à l'Hôtel de ville (hémicycle du Conseil de Paris), le 22 février, avec la participation de Pierre Rosanvallon, Professeur au Collège de France
- **Fiscalité locale**, au Conservatoire municipal de musique Hector Berlioz du 10<sup>e</sup>, le 25 février, avec la participation de Dominique Soulier, spécialiste du secteur public enseignante à l'université et dans de grandes écoles (Dauphine, l'ENA, Sciences Po Paris).
- **Sécurité**, aux Plateaux sauvages, 20<sup>e</sup>, le 25 février, avec Jacques de Maillard, Professeur de science politique à l'Université Versailles Saint-Quentin.
- **Lutte contre les inégalités et progrès social**, à l'Hôtel de ville (auditorium) le 26 février, avec Olivier Bouin, directeur du Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Les Parisiens peuvent aussi continuer à remplir les cahiers de doléances à disposition dans les mairies d'arrondissement ou en ligne sur le site [idee.paris](http://idee.paris).

## **L'analyse des résultats**

Un travail d'analyse sera mené à partir de la mi-mars avec l'ensemble de la matière récoltée. Pour garantir le bon traitement des informations, et la transparence de la démarche, la Ville a décidé de nommer un comité des garants. Il est composé de six citoyen.ne.s tirés au sort, de trois experts universitaires (Loïc Blondiaux, Sandra Laugier, Yves Sintomer) et de trois représentants désignés au sein de des instances de démocratie participative de la Ville (Conseil des générations futures, Commission parisienne du débat public et Conseil parisien de la jeunesse). Enfin, au regard de son expertise reconnue en matière de participation et de sa qualité d'autorité administrative indépendante, la CNDP par la participation de sa vice-présidente Illaria Casillo sera membre de ce comité.

Contact presse : Marion Fonteny - 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)